LE DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Le contrôle continu de l'année de 3ème (sept - juin)

4 niveaux de maîtrise :
Insuffisante : 10 pts
Fragile : 25 pts
Satisfaisante : 40 pts
Très satisfaisante : 50 pts

Langue française à l'oral et à l'écrit	/50
Langage mathématiques, scientifiques et informatiques	/50
Représentations du monde et activité humaine.	/50
Langues étrangères et régionales	/50
Systèmes naturels et systèmes techniques	/50
Langage des arts et du corps	/50
Formation de la personne et du citoyen	/50
Méthodes et outils pour apprendre	/50
Enseignements facultatifs (+0, +10, +20 pts)	+…
Total	**/400**

Les épreuves finales du DNB (fin juin)

+

L'épreuve orale est une présentation (seule ou en groupe) par l'élève d'une durée de 15 min sur un sujet en lien avec un « objet » étudié au collège et lié à **au moins deux disciplines**.

Mathématiques	/100
Sciences (2 parmi) : SVT / Physique / technologie	/50
Français	/100
Histoire – Géographie	/50
Épreuve Orale	/100
Total	**/400**

Les résultats du DNB (début Juillet)

=

Nbr pts	0 - 399	400 - 479	480 - 559	560 - 639	640 - 800
Moyenne /20	< 10	10 à 11,99	12 à 13,99	14 à 15,99	>16
Résultat (mention)	Refusé	Reçu	Reçu (A. Bien)	Reçu (Bien)	Reçu (T.Bien)

L'année de 3ème au collège Simone Veil

LES PROFESSEURS DE LA CLASSE

Français :
Mathématiques :
Histoire – Géographie – EMC :
Anglais :
Allemand :
Espagnol :
Latin :
Technologie :
SVT :
Physique – Chimie :
EPS :
Arts – Plastique :
Éducation musicale :
Professeur principal :

LES OUTILS POUR ÉCHANGER

En cas de questions, pour prendre rendez vous ou communiquer une information, la messagerie **Pronote** reste le meilleur moyen de communiquer avec un enseignant.
Attention : ne pas passer par le compte de son enfant, il est important de veiller à bien utiliser son compte parent.

La saisie des vœux d'affectation se fera sur le site du téléservice académique.

LES ATTESTATIONS À PASSER

PSC1 : Attestation de formations aux gestes de premiers secours.
Pix : Attestation des compétences numériques
Eva@Lang : Attestation du niveau d'anglais
ASSR2 : Attestation de sécurité routière

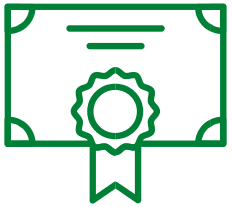

LE STAGE D'OBSERVATION

Le stage d'observation en entreprise se déroulera du 06 au 10 Février 2023.
Les élèves doivent rechercher une entreprise pour les accueillir **dès le mois de septembre**.

- 1 document « recherche de stage » (distribué en début d'année) à compléter et signer permet au secrétariat de la direction d'établir une convention de stage.
- La convention établie par le collège doit être signée par l'entreprise, les représentants légaux et l'élève puis par la cheffe d'établissement.
- Un rapport de stage est à rédiger et à rendre le 10 Février 2023.
- Un document de prise de notes durant le stage sera distribué aux élèves la semaine avant le stage.

L'ORIENTATION ET L'AFFECTATION

Le choix de la voie d'orientation post 3ème se fait par étape. Pour chaque étape, la saisie doit être double : une saisie sur Pronote pour l'établissement et une saisie sur le Téléservice pour le niveau académique

- ➔ Fin du 1er semestre : vœux provisoire d'orientation et avis provisoire du conseil de classe.
- ➔ Fin du 2nd semestre : vœux définitifs d'orientation et avis définitif du conseil de classe du 2nd semestre.
- ➔ Mois de Mai : Saisie des choix d'affectation (choix du lycée) sur le site du Téléservice académique.

M.FLORES, psychologue de l'éducation national, reçoit les élèves toute l'année au collège afin de faire le point sur leurs projets. Des rendez vous sont également possibles au C.I.O.
La plupart des lycées professionnels propose des portes ouvertes ainsi que des mini - stages : ne pas hésiter à se renseigner pour y participer !

REPÈRES et REMARQUES